

CONSEIL MUNICIPAL DE HAMBACH –27/07/09 19H

Etaient présents le conseil municipal au complet (23 personnes), un correspondant du Républicain Lorrain et TV Mosaik. Une sono a été mise en place pour que les personnes qui étaient dehors puissent également assister au conseil municipal, la salle étant petite, seule une petite vingtaine de personnes ont pu assister dans la salle.

Mr le Maire, Mr Meyer a fait l'appel.

Le procès-verbal du précédent conseil municipal a été adopté.

Le maire a rappelé que cette réunion était pour donner son avis sur le projet Hambregie, projet piloté par la CASC.

Il a été décidé un vote à bulletin secret, la majorité s'est prononcée pour ce vote secret.

Il a fait une synthèse de la situation actuelle rappelant les études complémentaires de médecins toxicologues et d'un cabinet d'expertise en évaluation des risques. Les conclusions de ces études sont que le risque évalué apparaît comme négligeable et maîtrisé. Il note néanmoins que malgré les études commanditées, il reste des incohérences dans le projet sur différents points (sanitaire, écologique, économiques) et que les craintes des habitants de Hambach et Roth demeurent.

Il pense ne pas avoir failli à ses responsabilités et avoir fait preuve de cohérence et d'écoute. Il rappelle avoir toujours œuvré pour que les habitants de Roth et Hambach se sentent bien dans leur commune et soient heureux. Il souhaite éviter les conflits et être en harmonie avec la population, bien qu'il ait été (lui et sa femme) pris à parti par certaines personnes. Il soutient les actions en faveur de l'emploi dans le secteur et souhaite que chacun se prononce en son âme et conscience, afin de pouvoir retrouver la sérénité et le calme dans la commune.

Quelqu'un a demandé s'il était possible de s'exprimer avant le vote. Mr Meyer ne l'a pas souhaité, car lors du huis-clos de lundi dernier, tout le monde s'était prononcé sur le sujet. On lui a rétorqué que cette semaine les choses avaient évolué et qu'il fallait prendre en compte certains événements. Mr le Maire a rappelé que chacun devait voter en son âme et conscience. Un autre conseiller a dit que de toute manière les personnes qui n'avaient pas d'avis sur le projet la semaine dernière n'en auraient certainement pas plus ce soir. Un autre conseiller a dit qu'après le vote il serait trop tard pour s'exprimer. Mr Meyer a demandé le vote pour ou contre l'expression des avis, le contre l'ayant emporté à la majorité, les enveloppes et bulletins (Oui, Non, blanc) ont été distribués et chaque conseiller a pu se retirer dans un bureau voisin pour mettre son bulletin dans l'enveloppe. Après vote de tout le monde il a été procédé au comptage des bulletins (23 enveloppes) puis au dépouillement :

OUI : 4 bulletins

NON : 18 bulletins

BLANC : 1 bulletin

CONCLUSION LE CONSEIL MUNICIPAL DE HAMBACH A VOTE CONTRE LE PROJET D'IMPLANTATION DE HAMBREGIE.